

## DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12/03/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 7

Nombre de suffrages : 7

Date de convocation  
05/03/2025

Date d'affichage  
05/03/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Catherine, Mme MOUSSET Marie-Thérèse, M. PASQUIER Michel, M. POUPLIN Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, M. GABARD Alain

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme ROCHAIS Marie-Odile

**Numéro interne de l'acte : D13\_03\_2025**

**Objet : D13\_03\_2025 - CCAS : TARIFICATION DES REPAS LIVRES A DOMICILE PAR LE CCAS**

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de fixer les tarifs des repas livrés à domicile pour les personnes âgées de Sèvremont.

Il propose de fixer le tarif des repas livrés à domicile à 10,80 € à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de se prononcer sur cette demande.

Après délibération, le Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité des votants approuve la proposition de Monsieur le Président.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,  
Marie-Odile ROCHAIS



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Président, Jean-Louis ROY

